



COMMUNIQUE FINAL

27^{ème} Réunion du réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA) sur la situation agricole et les perspectives alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Des réponses adaptées nécessaires pour faire face aux menaces des crises alimentaires et nutritionnelles localisées au Sahel

A l'issue de la 27^{ème} Réunion du réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA) au Sahel et en Afrique de l'Ouest, tenue à Praia\Cap-Vert du 08 au 10 décembre 2011, le dispositif régional de veille sur la sécurité alimentaire adresse aux acteurs le message ci-dessous.

En raison du déficit pluviométrique et hydrologique enregistré, la production céréalière prévisionnelle au titre de la campagne 2011-2012 au Sahel et en Afrique de l'Ouest se chiffre à 55,4 millions de tonnes. Dans un contexte de croissance démographique élevée, cette production est en hausse de 4% par rapport à la moyenne des 5 dernières années et en baisse de 8% par rapport à celle de l'année dernière. La zone Sahel, avec 16,6 millions de tonnes, enregistre une baisse de 2% par rapport à la moyenne des cinq dernières années et de 25 % par rapport à l'année dernière. Le Tchad et la Mauritanie enregistrent de fortes baisses respectives de 23% et 38% par rapport à la moyenne quinquennale, de 50% et de 52% par rapport à la campagne 2010/2011. Les poches de mauvaise production agropastorale et halieutique concernent notamment toute la bande sahélienne au Tchad, la zone agropastorale de la Mauritanie, le Nord des régions de Kayes et Koulikoro et le Delta du fleuve Niger au Mali, le Nord, Centre Nord et Est du Burkina Faso, les régions de Niamey, Tillabéry, Sud-Est de Zinder au Niger et certaines zones localisées du Sénégal et de la Gambie.

Une mauvaise production de biomasse a été enregistrée dans toute la bande pastorale du Sahel à part le Gourma, la zone de Dakoro (Maradi) et les îles du Lac Tchad, ainsi qu'un faible taux de remplissage des points d'eau de surface. On observe déjà une transhumance précoce en Mauritanie et au Tchad et des changements de parcours du Mali vers le Burkina Faso.

Globalement, le Sahel enregistre, sans tenir compte des importations, un déficit céréalier brut de 2,5 millions T. Par contre, certains pays du Golfe de Guinée (Ghana, Togo, Nigéria et Bénin), avec un bon niveau de production, dégagent un surplus de maïs qui pourrait être exporté vers les régions déficitaires du Sahel. Par ailleurs, le niveau de production de manioc (80 millions de tonnes) et d'igname (53 millions de tonnes), similaire à celui de l'année dernière, reste important.

Les prévisions d'importation permettraient d'équilibrer le bilan céréalier au Sahel. Cependant, les disponibilités seront très mal réparties dans la région. Cette situation recommande qu'une plus grande attention soit portée sur le marché. La continuité des échanges transfrontaliers de céréales devra être préservée afin de permettre au commerce régional de jouer son rôle régulateur et ainsi d'éviter la hausse des prix dans les zones déficitaires. En effet, le transfert de denrées alimentaires des zones excédentaires vers celles déficitaires sera le facteur déterminant pour l'accès aux aliments en quantité et à des prix abordables pour les populations vulnérables. Actuellement, les prix des céréales sèches demeurent anormalement élevés par rapport à leur tendance saisonnière et vont probablement continuer à augmenter dans les mois à venir. En outre, les marchés internationaux restent marqués par des prix élevés en dépit des légères baisses observées ces derniers mois.

Le niveau élevé des prix des denrées alimentaires et la baisse des revenus des populations dans les zones pastorales et agropastorales, en particulier au Tchad, en Mauritanie, au Niger, au Burkina et au Mali entraînent déjà une précarité alimentaire par endroits. Cette situation pourrait évoluer vers une crise alimentaire si des mesures urgentes d'atténuation ne sont pas prises avant la prochaine période de soudure qui risque d'être précoce en 2012. Dans ces zones, les ménages vulnérables ne pourront ni préserver leurs moyens de production, ni s'assurer d'une consommation alimentaire adéquate. Dans un contexte de vulnérabilité chronique à l'insécurité alimentaire, cette situation fragilisera davantage leur capacité à résister à des chocs futurs. Par

ailleurs, les difficultés d'accès alimentaire en perspective ne feront qu'aggraver la situation nutritionnelle déjà précaire dans la région. Lors de la dernière période de soudure, la prévalence de la malnutrition aiguë globale était déjà proche ou au-delà du seuil critique en particulier dans les régions de Tillabéry et Diffa au Niger, Tombouctou au Mali, Matam au Sénégal, Brakna, Gorgol, Guidimakha, Assaba et Hodh El Chargui en Mauritanie et dans la bande sahélienne au Tchad. Cette situation exige des réponses non seulement à court terme mais aussi à long terme pour remédier aux causes structurelles de la malnutrition.

Compte tenu de ce qui précède, le RPCA recommande :

➤ **Aux Etats :**

- Eviter toutes actions de nature à empêcher le bon fonctionnement des marchés et les échanges transfrontaliers ;
- Conduire les enquêtes de vulnérabilité afin d'affiner le ciblage des populations vulnérables et de proposer des réponses appropriées ;
- Poursuivre et initier dans les meilleurs délais des actions d'assistance aux populations vulnérables et renforcer leurs moyens d'existence ;
- Développer les cultures de contre-saison partout où c'est possible ;
- Appuyer les éleveurs en aliment pour bétail, tout en facilitant la transhumance, en encourageant le déstockage des animaux dans les zones à déficit fourrager élevé et en réhabilitant les points d'eau ;
- Encourager les offices céréaliers à coordonner les actions de reconstitution des stocks nationaux de sécurité alimentaire afin d'éviter la concentration des achats locaux dans l'espace et dans le temps ;
- Anticiper les pics de malnutrition aiguë dans les zones à risque en renforçant les dispositifs de prévention et de prise en charge ;
- S'investir davantage dans les actions structurelles visant à apporter des réponses durables de long terme à l'insécurité alimentaire ;
- Promouvoir l'utilisation des produits transformés pour lutter efficacement contre la malnutrition des enfants.

➤ **A la CEDEAO et l'UEMOA :**

- S'impliquer davantage dans le financement durable des dispositifs nationaux et régionaux d'information sur la sécurité alimentaire ;
- Veiller à l'application des textes réglementaires notamment la libre circulation des personnes et des biens et le respect de la Charte de prévention et de gestion des crises alimentaires ;
- Accélérer la mise en place de la réserve alimentaire régionale.

➤ **Aux dispositifs régionaux d'information et d'alerte rapide (CILSS/FAO/FEWS NET/PAM) :**

- Effectuer rapidement les missions conjointes pour identifier les populations vulnérables, cibler les besoins d'assistance et appuyer les plans de réponse des pays ;
- Appuyer les Etats à accélérer le traitement des enquêtes agricoles ;
- Assurer l'évaluation des marchés et des flux transfrontaliers ;
- Assurer le suivi permanent des entraves au commerce régional.

➤ **Aux Partenaires techniques et financiers :**

- Contribuer au financement des plans d'urgence élaborés par les Etats ;
- Appuyer les missions conjointes d'évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle programmées par le dispositif régional PREGEC en appui aux pays ;
- Soutenir davantage les dispositifs régionaux d'information et d'alerte rapide (fonctionnement et développement des outils d'analyse).

Fait à Praia, le 10 décembre 2011

Le RPCA